Compte-rendu du CA du 15/10/2021

Excusés : Marianne, Paul, Michel, Françoise

Présents : Michèle ; Rosine, Nicole, Joseph, Jean-Claude, Guillaume, Rose, Edith, Evelyne, Antoinette, Hélène

Contexte national : fermetures d'établissements comme Sedan où le personnel vient d'être informé brutalement d'avoir à choisir une autre affectation ; il y a aussi Marmande, Luçon, Cancale et Dinan…

Il faut que nous sortions de ces rencontres avec un communiqué qui mette le gouvernement face à ses responsabilités. Le service public doit être assumé.

Il faut envisager comment continuer après nos rencontres, toujours avec des convergences.

A ces rencontres seront présents Sud, la CGT, l'association des Maires ruraux de France, le syndicat des internes de Médecine générale.

Sarlat : le comité a été interpellé par les personnels de l'hôpital : il y a eu une rencontre lundi matin. Le Maire a reçu le comité et les personnels. Jeudi après-midi, le comité apprenait qu'un anesthésiste et une gynécologue ont été recrutés. La maternité de Sarlat peut fonctionner jusqu'au 27 octobre pour le moment.

Mayenne : Rosine a participé à la manif samedi : le comité envisage une montée sur Paris le 4 décembre. ce jour-là, les Maires et le Député seront peut-être reçus au Ministère.

Ruffec : la moitié du service de Médecine a subi ouvertures et fermetures successives mais il semble que l'hôpital ne fasse pas les demandes pour recruter. La technique est la même partout.

Jean-Claude : le problème, c'est aussi les démissions des personnels. Il faut exiger que le PLFSS soit à la hauteur des besoins ;

Jean-Luc : on peut s'adresser au gouvernement mais cette situation est le fait de sa politique. La Manif de Mayenne le 4 décembre est intéressante.

En dehors de l'affectation de moyens supplémentaires, la question est le manque d'attractivité des hôpitaux : voir le communiqué du SNPHARE. L'hôpital doit être attractif pour les titulaires, ce qui motivera peut-être les intérimaires à venir travailler en fixe dans les hôpitaux.

Le phénomène ne concerne pas que les petits hôpitaux : ex : CHU de Nantes. Des services fermés cet été pour les congés, n'ont pas réouvert, faute de personnels. Pour le CHU de Nantes, la direction a vendu une partie des terrains à un groupe privé pour la construction d'un SSR qui serait public, ce dont nous pouvons douter

Joseph : le « quoi qu'il en coûte » est fini, c'est maintenant l'application de « ma santé 2022 ». Le privé est très agressif pour débaucher des médecins. On va donner au privé tout ce qui est rentable. C'est ce qui transparaissait du rapport de la Cour des Comptes. Rappel de la fermeture de 5 700 lits en 2020, par ailleurs, les dépenses de santé n'ont que peu augmenté en plein période de pandémie.

Henri : malgré les difficultés pour mobiliser localement, une manif à Paris peut être l'occasion de mettre en cause le gouvernement. Peut-être qu'une perspective nationale pourrait faire repartir la mobilisation. Il faudra s'appuyer sur des réponses « service public » urgentes à mettre en place avec la convergence la plus large possible.

Michèle : LE CIH est sur une perspective de défense du service public, mais pas forcément sur la défense de la proximité. Il est cependant possible de continuer avec eux. Le CIU est un peu en difficulté. Il y a accord pour une adresse aux parlementaires sur le PLFSS.

Que faisons-nous du 4 décembre ? C'est un samedi donc il n'y aura pas de réception au Ministère.

Il faut voir comment mobiliser les comités, notamment les plus éloignés. Nous devons réfléchir sur cette question. Les comités peuvent participer par l'envoi de communiqués, par exemple.

2 mobilisations sont prévues au niveau national : le 18 novembre et le 7 décembre.

Si manif à Paris, il est possible d'avoir une banderole des comités qui ne pourront pas venir et des panneaux expliquant les situations locales.

Le 4 décembre risque de ne pas convenir à l'interorga.

Le comité de Mayenne a une capacité de mobilisation dont il faut tenir compte.

Le comité de Luçon est d'accord sur l'initiative du 4 décembre, avec l'idée d'une représentation sur place par le biais de panneaux ou de banderoles. Pour le Ministère, il n'est jamais facile d'être reçus, même en semaine

Edith : ne peut-il pas y avoir une action jumelée avec des mobilisations locales en parallèle : une journée nationale d'action : actions locales mais lecture de motions devant le Ministère aussi.

Il faudra évoquer cette question du 4 décembre lors de l'AG de dimanche matin ; d'autant que les mobilisations n'attendrons pas le 4 décembre (Ambert, Charleville-Mézière, Bretagne nord…)

Info sur le site de la CN : nous avons besoin d'un retour des utilisateurs du site. Il faut que le CA travaille sur ça avec les comités.

Hélène : présentation du travail du groupe formation.

Michèle : peu de comités ont répondu au questionnaire ; par contre, il serait intéressant d'avoir un agrément du Ministère.

Il faudrait vraiment revenir vers les comités pour connaître leurs besoins. Il faut aussi bien approfondir le fait d'être dans une instance : voir les points positifs et négatifs.

La commission des usagers ne permet pas d'avoir accès aux documents de l'établissement, mais ce peut être une porte d'entrée. Le Conseil de surveillance est plus intéressant mais sur la région Nouvelle Aquitaine, les postes à pourvoir ne sont pas communiqués au comité. Il est aussi possible d'avoir des infos par les personnels mais ce n'est pas toujours évident.

Le plus important, dans les instances, c'est de voir ce qui peut être intéressant pour les usagers. Cela permet aussi de développer des partenariats, avec des élus, des associations, des personnels. A la CDU d'Aubenas, les dossiers sont traités par problématique et c'est le plus souvent la question de l'accès aux soins qui revient.

Evelyne : le comité de Luçon a été invité par l'ARS à faire acte de candidature ; cela fait sans doute suite à la mobilisation en cours. Il faut peut-être que tous les comités partout et surtout là où il y a des mobilisations, fassent acte de candidature.

Henri : d'un point de vue légal, les usagers n'ont aucun pouvoir dans les instances, mais il est possible d'intervenir quand même : possibilité de mettre le doigt sur les insuffisances.

Le fait d'être dans les instances peut ouvrir des portes et permet une crédibilité. Par contre, il faut être vigilant à ne pas se faire « bouffer », ce peut être très chronophage.

Le fait de s'exprimer au sein des instances participe du rapport de force.

Le Conseil de surveillance est un peu le cœur du réacteur : il y a de la matière (documents officiels…). Les présidents du CDS sont des élus avec qui il est intéressant d'échanger. La formation est importante pour cela.

L'avenir de la CN :

Quel fonctionnement du CA, le rôle du Bureau, les prochaines rencontres.

Envisager que le thème de la démocratie sanitaire soit vu lors de nos prochaines rencontres. Voir comment équilibrer entre rencontres et visio pour toucher un maximum de comités.

AG de la Convergence à Lure : possibilité de s'y associer pour une réunion de la CN

Voir comment impliquer davantage les membres du CA.

Par ailleurs, Françoise et Hélène quittent le Bureau, Guillaume veut bien l'intégrer. Jean-Luc et Rosine restent. Michèle veut bien garder la présidence mais pour un an seulement.

Joseph accepte de tenir la BAL de la CN et de faire le bulletin, le comité de Saint Affrique également.

Rappel sur l'édito qui est fait par la personne qui fait le bulletin ; c'est en quelque sorte le « bonus » pour avoir fait le bulletin, mais c'est aussi en lien avec les activités de la semaine ou de celle à venir.

Rappel de faire remonter les infos des comités pour qu'elles soient sur le bulletin et le site.

Joseph va à nouveau recevoir les infos de Jean Scheffer. Il serait possible de mettre le lien vers le site de Jean sur le site de la CN, peut-être à la page de libre expression.

Retour sur la composition du Bureau : actuellement 4 personnes : Michèle, Rosine, Jean-Luc et Guillaume.

Il est important de préciser le rôle du Bureau qui n’est là que pour mettre en œuvre les décisions du CA.